

Comment commencer à agir sur le bien-être de ses collaborateurs ?

Nous proposons deux typologies d'accompagnement distinctes pour offrir un service sur mesure répondant aux besoins de la société et des collaborateurs.

Dans le cadre de cet accompagnement, nous ne proposerons pas d'investissements au collaborateur. Néanmoins, si ce dernier souhaite être accompagné par Culture Patrimoine dans la mise en œuvre de la stratégie (avec par exemple une recherche de produits patrimoniaux), nous nous autorisons à le faire, dans le cadre d'une nouvelle mission conclue entre le collaborateur et Culture Patrimoine.

• **I. L'audit bien-être 360° : → honoraires forfaitaires de 3 850 € HT**

Il s'agit d'une mission initiale ponctuelle, permettant la réalisation d'une approche patrimoniale globale, à 360 degrés sur l'ensemble du patrimoine.

Après la réalisation d'un état des lieux patrimonial complet, nous intervenons sur une stratégie comprenant cinq briques complémentaires :

- **Brique retraite** : nous calculons la retraite prévisionnelle selon les règles actuelles, nous étudions les optimisations possibles (validation ou rachat de trimestres et points, régime de réversion, impact de l'âge du départ, utilisation de produits patrimoniaux, etc.).
→ Cette analyse est le point départ idéal pour définir les besoins complémentaires à terme et ainsi élaborer une stratégie patrimoniale personnalisée.
- **Brique fiscale** : nous analysons les impositions passées et à venir et étudions les optimisations possibles, avec ou sans l'aide de produits patrimoniaux.
- **Brique projection train de vie** : sur la base des charges identifiées et avec des hypothèses de revenus à moyen et long terme (brique retraite), nous réalisons une projection du train de vie de manière dynamique. Cet exercice permet d'identifier des enjeux stratégiques tant en termes de trésorerie que de revenus complémentaires à générer.
- **Brique patrimoine financier** : après avoir analysé l'ensemble du patrimoine financier (liquidités, épargne à moyen et long terme, épargne retraite & salariale), nous étudions les optimisations possibles au sein des enveloppes existantes ou via de nouvelles si cela est plus opportun.
- **Brique patrimoine immobilier** : le patrimoine d'usage (résidence principale ou secondaire) dont on est locataire ou propriétaire, et le patrimoine locatif sont analysés avec un cahier des charges précis. Nous étudions l'opportunité de conserver, vendre ou investir de manière complémentaire, ce qui passe notamment par une analyse de la capacité de financement.

Cet audit complet inclut un rendez-vous de découverte, la collecte des documents et l'élaboration de la stratégie, un rendez-vous de restitution de nos préconisations, la rédaction d'une synthèse détaillée, un à deux rendez-vous complémentaires d'échanges autour de la stratégie établie, puis un possible accompagnement dans la mise en œuvre de notre conseil (demande de rachat de trimestres, échange avec un autre conseil du client comme notaire/comptable/banquier/avocat, avis externe sur un investissement, etc.).

→ A l'issu de cet audit bien-être 360°, le collaborateur dispose donc d'une synthèse détaillant point par point le plan d'action à mener pour atteindre la stratégie définie au préalable, ainsi que d'un accompagnement de Culture Patrimoine dans la mise en œuvre des préconisations. Cette mission initiale est idéale pour répondre à toutes les questions d'un collaborateur et mettre en place une feuille de route patrimoniale qui sera valable pendant plusieurs années.

Une fois l'audit bien-être 360° achevé, il est possible d'étendre la relation grâce à l'offre d'accompagnement bien-être.

• II. L'accompagnement bien-être :

→ **Honoraires de 4 350 € HT la 1^{ère} année (incluant un audit bien-être 360°).**

→ **Honoraires annuels de 1 850 € HT les années suivantes.**

Il s'agit ici d'un accompagnement patrimonial global, à long terme. Il peut être mis en place immédiatement ou dans la continuité d'un audit bien-être 360°. L'accompagnement bien-être inclue systématiquement un audit bien-être 360° s'il n'avait pas déjà été effectué.

L'objectif est de devenir ou rester l'interlocuteur de référence de vos collaborateurs sur l'ensemble de leurs sujets patrimoniaux. Un interlocuteur de confiance, qui reste le même dans le temps, qui est proactif et fiable.

De surcroît, nous proposons de décharger vos collaborateurs de l'administratif patrimonial en s'appuyant sur des services numériques.

Voici le contenu de notre prestation :

- États des lieux annuels de la situation patrimoniale : rentabilité des différents actifs, établissement et suivi de la stratégie patrimoniale et fiscale de l'année, en fonction des évolutions personnelles, professionnelles et législatives.
- Point d'entrée unique : prise en charge de l'interface avec les autres professionnels en charge (notamment expert-comptable, notaire, administration fiscale et sociale, banque...).
- Réalisation des déclarations fiscales personnelles et gestion de l'administratif patrimonial.
- SVP patrimonial : réponse rapide et précise à l'ensemble de vos questions d'ordre patrimonial privé.
- Proactivité : information des changements législatifs pouvant vous concerner et proposition d'opportunités "produits patrimoniaux".

→ Pour cet accompagnement bien-être, assorti d'honoraires annuels, Culture Patrimoine offre un service complet et de long terme à l'ensemble des collaborateurs bénéficiaires. L'analyse retraite est réactualisée tous les trois ans.

• III. Vous rencontrez une problématique technique spécifique au sein de votre entreprise ?

→ **Devis d'honoraires sur demande.**

En parallèle de notre offre de bien-être patrimonial, nous accompagnons également les entreprises dans la résolution de problématiques spécifiques, que ce soit sur un plan juridique, fiscal ou social. En voici quelques exemples pour lesquels vous pouvez nous solliciter :

- Étude et optimisation des systèmes de retraite supplémentaires,
- Étude et mise en place des régimes d'impatriation,
- Accompagnement (fiscal) sur les plans d'actionnariat (actions gratuites, stock-options, BSPCE, ESPP...),
- Analyse et optimisation des packages de rémunération (intéressement, participation, épargne salariale & retraite, etc.)
- Etc.

Mise en œuvre pratique

Nous prévoyons avec vous un premier rendez-vous permettant de déterminer la typologie d'accompagnement la plus adaptée à votre structure et à vos collaborateurs. Cet échange vise à détailler et personnaliser notre prestation.

Une fois l'offre validée par votre entreprise, nous entrons en contact avec les collaborateurs identifiés afin de leur proposer de démarrer l'accompagnement individuel.

Il est garanti une parfaite confidentialité entre l'entreprise cliente, sa direction des ressources humaines et les collaborateurs. Aucun document ou information ne seront échangés entre l'entreprise et Culture Patrimoine. L'entreprise sera uniquement tenue au courant des collaborateurs effectivement accompagnés ou non.